



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Élèves réfugiés d'Ukraine : cours à distance, orientation et affectation

---

### Instruction du 28 mars 2024 relative à l'accompagnement scolaire des élèves réfugiés d'Ukraine : cours à distance, orientation et affectation

#### **CASNAV**

Affaire suivie par : Daniel Guillaume

Responsable du CASNAV

Mél : [daniel.guillaume@ac-creteil.fr](mailto:daniel.guillaume@ac-creteil.fr)

Marie-Line Fauconnier-Lebègue

Coordonnatrice du CASNAV

[marie-line.fauconnier-lebegue@a-creteil.fr](mailto:marie-line.fauconnier-lebegue@a-creteil.fr)

Tél : 01 57 02 62 13

Laurent Gadessaud

Conseiller technique pour l'enseignement supérieur

[laurent-claude.gadessaud@ac-creteil.fr](mailto:laurent-claude.gadessaud@ac-creteil.fr)

Anne-Sophie Canto-Tringali

Groupe CASNAV-Ukraine : coordonnatrice

Mél : [anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr](mailto:anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr)

Tél. : 06 18 25 30 42

Liliia Dorundiak

Groupe CASNAV-Ukraine : médiation et traduction

Mél : [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)

Tél. : 06 10 29 95 51

---

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,*

*S/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.*

---

#### Références :

- *Circulaire n°2012-141 du 02-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*
  - *Circulaire n°2012-143 du 02-10-2012 sur l'organisation des CASNAV*
  - *Vademecum des procédures d'orientation et d'affectation du SAIO de Créteil, mars 2023*
- 

#### **— Cours de FLE-FLS / mathématiques : offre élargie à partir du 22 avril 2024**

En plus de leurs interventions de terrain, pour lesquels les établissements contactent notre coordonnatrice Madame Anne-Sophie Canto-Tringali (06 18 25 30 42 / [anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr](mailto:anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr)), les formatrices du Groupe Ukraine du CASNAV proposent chaque semaine des cours à distance. Les cours actuels (BA du 21.09.23) se poursuivent jusqu'au 4 avril 2024. À partir du 22 avril

2024, cette offre s'élargit. Nous vous indiquons ci-dessous les horaires, niveaux et liens correspondants :

Discipline et niveau	Créneau	Enseignante
FLS CM2-6 <sup>e</sup>	Jeudi, 11h-12h30, CM2-6 <sup>e</sup>	S. Dahaieva
FLS 6 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup>	Jeudi, 9h-11h	S. Dahaieva
FLS 4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> Niveau 1	Mardi, 8h30-10h30	A.-S. Canto-Tringali
FLS 4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> Niveau 2	Mercredi, 10h30-12h30	A.-S. Canto-Tringali
FLS Lycée	Mardi, 10h30-12h30	A.-S. Canto-Tringali
Maths CM2-6 <sup>e</sup>	Lundi, 8h30-10h30	L. Dorundiak
Maths 5 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup>	Jeudi, 10h30-12h30	L. Dorundiak
Maths 3 <sup>e</sup> Préparation DNB	Lundi, 10h30-12h30	L. Dorundiak
Maths Lycée	Jeudi, 8h30-10h30	L. Dorundiak

- . Lien S. Dahaieva : <https://rendez-vous.renater.fr/gvj51-encbf-uht81>
- . Lien A.-S. Canto-Tringali : [https://rendez-vous.renater.fr/CoursFLSco\\_811a90-b1dce8-3cd037](https://rendez-vous.renater.fr/CoursFLSco_811a90-b1dce8-3cd037)
- . Lien L. Dorundiak : [https://rendez-vous.renater.fr/Math\\_ac23df-550c78-d7f254](https://rendez-vous.renater.fr/Math_ac23df-550c78-d7f254)

La coordonnatrice doit être expressément informée de l'accord de l'établissement. Les formatrices établissent à chaque cours la liste des élèves connectés, et précisent s'ils le sont depuis leur domicile ou depuis leur établissement.

### — Orientation et affectation en lycée des élèves réfugiés d'Ukraine actuellement scolarisés en collège

Les indications ci-dessous valent pour tout EANA. Le contexte de la crise ukrainienne nous offre l'occasion de les expliciter. Ces explications, traduites en ukrainien, sont annexées au présent bulletin.

Les familles émettront leurs vœux d'affectation entre le 06 et le 29 mai via le service en ligne ou du 06 mai au 14 juin via le dossier d'affectation remis par l'établissement d'origine.

Ces vœux devront être en cohérence avec la décision d'orientation émise par le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. Le dialogue entre la famille et l'équipe doit donc être engagé dès le 2<sup>ème</sup> trimestre, lors de la phase provisoire d'orientation.

Pour une poursuite de scolarité en UPE2A, soit que l'élève ait passé moins d'un an en UPE2A, soit qu'il ait été scolarisé en classe ordinaire mais que l'équipe éducative considère un passage en UPE2A plus bénéfique pour sa réussite scolaire, les établissements, en accord avec la famille, remplissent des formulaires spécifiques adressés à la DSDEN.

Pour une orientation en lycée général et technologique, l'élève passe par la procédure informatique Affelnet, qui attribue des points en fonction des vœux des élèves. La procédure est la même que l'élève soit en UPE2A ou en classe ordinaire, si une décision d'orientation en lycée général est émise par le conseil de classe. Ce qui importe avant tout, c'est de faire des vœux sur sa zone géographique.

- Attention : les élèves en UPE2A ne sont pas toujours dans leur collège de secteur ; les familles doivent donc veiller à demander le lycée de secteur en fonction de leur domicile.

Pour une orientation en lycée professionnel, l'élève passe de même par la procédure Affelnet.

- Pour une orientation en CAP, la scolarisation en UPE2A est la situation la plus favorable. Elle accorde les bonifications maximales à l'élève candidat, les résultats scolaires étant pris en compte dans une moindre mesure.
- Pour une orientation en Seconde professionnelle, un élève en UPE2A peut présenter un dossier en commission départementale pour obtenir une bonification de son barème.
- Si l'élève est scolarisé en classe ordinaire et souhaite poursuivre en lycée professionnel, ses résultats entrent en ligne de compte. Dans leurs évaluations, les équipes pédagogiques veillent à distinguer niveau linguistique et compétences scolaires.

### **— Orientation et affectation dans l'enseignement supérieur des élèves réfugiés d'Ukraine actuellement scolarisés en lycée**

Les universités de l'académie de Créteil sont volontaires pour faciliter l'accueil et l'intégration à la rentrée universitaire 2024 au sein de leurs différentes formations des jeunes ukrainiens actuellement en France et préparant, ou ayant obtenu, le baccalauréat ukrainien (inscription jusqu'au 11 avril 2024 : contacter la médiatrice du Groupe Ukraine académique du CASNAV, Madame Liliia Dorundiak).

Ces jeunes pourront bénéficier d'une procédure de candidature simplifiée et pourront candidater dans l'ensemble des formations proposées par les universités. Leur acceptation dans ces formations sera conditionnée par leur niveau académique et leur niveau de maîtrise du français. Sur ce dernier point, ils pourront bénéficier, si nécessaire, de cours de français afin de renforcer leur maîtrise de la langue et accroître ainsi leurs chances de réussite. Toutefois, pour ceux dont le niveau de français demeurerait insuffisant pour intégrer une filière classique, des cursus dits « passerelle » peuvent être envisagés au sein des universités de l'académie.

Ces explications sont jointes à la présente note, et traduites en ukrainien. Pour des échanges en ukrainien et de premières précisions, les familles pourront en outre contacter la médiatrice du Groupe Ukraine académique du CASNAV, Madame Liliia Dorundiak : 06 10 29 95 51, [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)

Les directions des lycées pourront prendre contact avec Madame Anne-Sophie Canto-Tringali, coordonnatrice du CASNAV-Ukraine : [anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr](mailto:anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr) et avec Monsieur Laurent Gadessaud, conseiller technique de Madame la rectrice pour l'enseignement supérieur : [Laurent-Claude.Gadessaud@ac-creteil.fr](mailto:Laurent-Claude.Gadessaud@ac-creteil.fr)

Ces trois interlocuteurs permettront les mises en relation nécessaires permettant, le cas échéant, l'inscription des élèves réfugiés d'Ukraine dans les quatre universités de l'académie : l'Université Gustave Eiffel à Champs-sur-Marne, l'Université Paris 8 à Saint-Denis, l'Université Sorbonne-Paris Nord à Villetaneuse, et l'Université Paris-Est-Créteil.

**Daniel GUILLAUME**  
**IA-IPR de Lettres**  
**Responsable académique du CASNAV**

## ANNEXE 1

### **Orientation et affectation en lycée des élèves réfugiés d'Ukraine actuellement scolarisés en collège**

Les familles émettront leurs vœux d'affectation entre le 06 et le 29 mai via le service en ligne ou du 06 mai au 14 juin via le dossier d'affectation remis par l'établissement d'origine.

Ces vœux devront être en cohérence avec la décision d'orientation émise par le conseil de classe du 3ème trimestre. Le dialogue entre la famille et l'équipe doit donc être engagé dès le 2ème trimestre, lors de la phase provisoire d'orientation.

Pour une poursuite de scolarité en UPE2A, soit que l'élève ait passé moins d'un an en UPE2A, soit qu'il ait été scolarisé en classe ordinaire mais que l'équipe éducative considère un passage en UPE2A plus bénéfique pour sa réussite scolaire, les établissements, en accord avec la famille, remplissent des formulaires spécifiques adressés à la DSDEN.

Pour une orientation en lycée général et technologique, l'élève passe par la procédure informatique Affelnet, qui attribue des points en fonction des vœux des élèves. La procédure est la même que l'élève soit en UPE2A ou en classe ordinaire, si une décision d'orientation en lycée général est émise par le conseil de classe. Ce qui importe avant tout, c'est de faire des vœux sur sa zone géographique.

- Attention : les élèves en UPE2A ne sont pas toujours dans leur collège de secteur ; les familles doivent donc veiller à demander le lycée de secteur en fonction de leur domicile.

Pour une orientation en lycée professionnel, l'élève passe de même par la procédure Affelnet.

- Pour une orientation en CAP, la scolarisation en UPE2A est la situation la plus favorable. Elle accorde les bonifications maximales à l'élève candidat, les résultats scolaires étant pris en compte dans une moindre mesure.
- Pour une orientation en Seconde professionnelle, un élève en UPE2A peut présenter un dossier en commission départementale pour obtenir une bonification de son barème.
- Si l'élève est scolarisé en classe ordinaire et souhaite poursuivre en lycée professionnel, ses résultats entrent en ligne de compte. Dans leurs évaluations, les équipes pédagogiques veillent à distinguer niveau linguistique et compétences scolaires.

## ДОДАТОК 1

### **Профорієнтація та переведення до ліцеїв українських учнів-біженців, які зараз навчаються у французьких коледжах.**

Родини учнів можуть надсилати онлайн свої побажання щодо переведення до того або іншого закладу з 06 по 29 травня, або з 06 травня по 14 червня завдяки пакету документів (досьє), наданим учбовим закладом.

Ці побажання мають бути узгоджені з профорієнтаційним рішенням класної ради у 3 семестрі. Таким чином, діалог між родиною та коледжем має розпочатися вже в 2-му семестрі, під час попередньої профорієнтації.

Для продовження навчання в спеціальному класі для новоприбулих іноземних учнів (UPE2A) потрібно, щоб учень або провів в такому класі менше року або, навіть якщо минулого року учень навчався у звичайному класі, був переведений до класу для новоприбулих іноземних учнів (UPE2A) за рішенням педагогічної ради, яка вважає таке навчання більш корисним для його успіхів. За згодою батьків, заклади заповнюють спеціальні форми з запитом до Дирекції департаментських послуг національної освіти (DSDEN).

Для направлення до загальноосвітнього та технологічного ліцею (lycée général et technologique), учень проходить процедуру зарахування до навчального закладу онлайн, яка називається **Affelnet** (**AFF**ectation des **Elèves** par le **NET**) і враховує побажання учня. Процедура проходження однакова як для тих, хто навчається у класі для іноземних новоприбулих учнів (UPE2A), так і тих, хто у звичайному класі, якщо рішення про профорієнтацію на загальноосвітній ліцей видано класною радою. Головним залишається врахування географічної зони проживання.

- Увага: учні, які навчаються у спеціальних класах (UPE2A), не завжди ходять до коледжу за їх територіальною приналежністю. В цьому випадку сім'ї повинні подати запит до загальноосвітнього ліцею відповідно до їх місця проживання.

У випадку направлення до профліцеїв, учень також проходить процедуру Affelnet.

- Для профорієнтації на здобуття диплому кваліфікованого робітника (CAP) для тих, хто навчається у класі для новоприбулих іноземних учнів (UPE2A), ситуація є більш сприятливою, бо максимально направлена на кандидатуру самого учня і його шкільні результати майже не враховуються.
- Для направлення до другого класу профліцею, учню з класу для іноземних новоприбулих учнів (UPE2A) потрібно надати пакет документів (досьє) у комісію департаменту, щоб отримати додаткові бали за шкалою, прийнятою у Франції.
- Якщо учень навчається у звичайному класі і бажає продовжити навчання у профліцеї, його результати обов'язково враховуються. Під час оцінювання, педагогічні колективи мають враховувати різницю між рівнем володіння мовою та шкільним рівнем знань.

## ANNEXE 2

### **Orientation et affectation dans l'enseignement supérieur des élèves réfugiés d'Ukraine actuellement scolarisés en lycée**

Les universités de l'académie de Créteil sont volontaires pour faciliter l'accueil et l'intégration à la rentrée universitaire 2024 au sein de leurs différentes formations des jeunes ukrainiens actuellement en France et préparant, ou ayant obtenu, le baccalauréat ukrainien.

Ces jeunes pourront bénéficier d'une procédure de candidature simplifiée et pourront candidater dans l'ensemble des formations proposées par les universités. Leur acceptation dans ces formations sera conditionnée par leur niveau académique et leur niveau de maîtrise du français. Sur ce dernier point, ils pourront bénéficier, si nécessaire, de cours de français afin de renforcer leur maîtrise de la langue et accroître ainsi leurs chances de réussite. Toutefois, pour ceux dont le niveau de français demeurerait insuffisant pour intégrer une filière classique, des cursus dits « passerelle » peuvent être envisagés au sein des universités de l'académie.

Pour des échanges en ukrainien et de premières précisions, les familles pourront contacter la médiatrice du Groupe Ukraine académique du CASNAV, Madame Liliia Dorundiak : 06 10 29 95 51, [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)

## ДОДАТОК 2

### **Орієнтація та вступ до ВНЗ студентів-біженців з України, які зараз навчаються в ліцеї.**

Університети Академії Кретей у 2024 навчальному році добровільно сприяють прийому та інтеграції на різноманітні курси молодих українців, які зараз перебувають у Франції та готують або вже здали український іспит НМТ (Національний мультипредметний тест).

Ці молоді люди матимуть можливість скористатися спрощеною процедурою подання заяв і зможуть подати заявку на всі курси, які пропонують університети. Зарахування на ці навчальні курси залежатиме від їхнього академічного рівня та рівня володіння французькою мовою. У цьому останньому пункті вони зможуть, якщо необхідно, скористатися уроками французької мови, щоб зміцнити своє володіння мовою і, таким чином, збільшити свої шанси на успіх. Однак для тих, чий рівень французької залишається недостатнім для вступу до класичного сектору, можна розглянути так звані підготовчі курси «passerelle» в університетах академії.

Для обговорення українською мовою та додаткових роз'яснень родини можуть звертатися до референтки по медіації Groupe Ukraine académique du CASNAV, пані Лілії Дорундяк: 06 10 29 95 51, [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)